



M2 Esthétique du Cinéma

Devoir de Cinéma et Patrimoine  
UE 1002 (M. Manuel Marin)

**Par Nadia Matrak, Inès Escribano et Lionel Doyigbé**

## Sujet

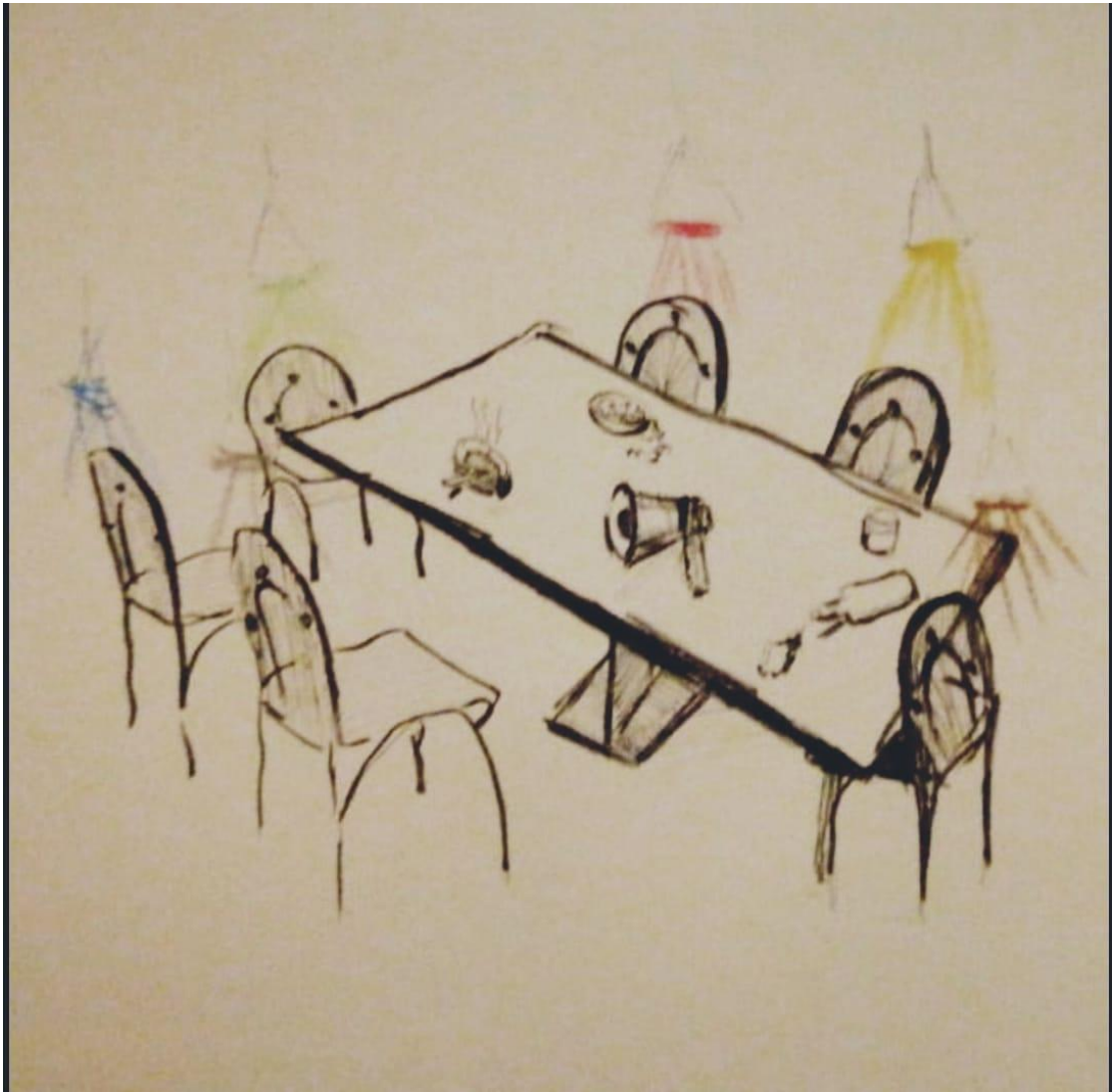
Réalisation de *La table des Ogres* : animation

La table des Ogres, cette table du film de Lea Fehner, est ce qui par sa puissance symbolique, a le plus retenu notre attention. Quand on a suivi *Les Ogres* de Lea Fehner, on retient l'histoire d'un groupe de théâtre itinérant ainsi dénommé. C'est un groupe à fort relent familial, dont la cohésion est menacée par la difficile sociabilité de ses membres, ces mêmes que le besoin vital de s'en sortir professionnellement ensemble parvient à garder unis, au gré des vacillements. Dans ce contexte, les ogres ont coutume de se retrouver autour d'une table pour régler leurs contentieux. Cette table est pour nous, le symbole de cette unité fragile, qui doit chaque fois survivre aux caprices des individualités qui la composent. C'est ce que tente de matérialiser notre présente animation.

Notre intention de départ était de faire de *La table des Ogres* une installation : une représentation en live de ce que symbolise les assises évoquées dans la survie de ces ogres, tant collectivement qu'individuellement. Les éléments devant servir à cette installation étaient : une table bien évidemment, des chaises disposées autour de celle-ci pour matérialiser la présence des ogres qui les occupent. Ces derniers étant identifiés par leur voix à travers un montage sonore qui est renforcé par un jeu de lumières installé au-dessus des chaises. Sur la table, étaient prévus des objets tels qu'un mégaphone, un cendrier, une assiette fumante, une bouteille, des verres, etc., qui font partie intégrante du quotidien des ogres. Dans le fond, il était question de restituer les disputes et engueulades des ogres par un montage sonore d'une dizaine de minutes et d'une intensité croissante. L'intensité monterait crescendo jusqu'à la grande dispute finale qui est le climax du film. Après quoi, les voix discordantes des ogres se mueraient en une mélodie très gaie, une sorte d'apothéose, ainsi qu'il est fait dans le film. Ce faisant, nous envisagions à travers ce montage sonore, de faire ressortir cette réalité qui est que ce qui unit les ogres est plus fort que ce qui les divise, ainsi que la réalisatrice nous l'a donnée à voir dans son film.

Malheureusement, cette installation n'a pu se faire, faute du confinement dû à la crise sanitaire que vit le monde. Comme alternative, nous avons dans un premier temps pensé à la convertir en un montage de planches dessinées sur la bande sonore telle que prévue. Mais cette idée fut vite abandonnée pour deux raisons principales : dans un premier temps, cette

réalisation exige un nombre important de planches donc de dessins, ce qui signifie plus de temps. Dans un deuxième temps, elle ne saurait rendre efficacement compte de notre intention de départ.



*Exemplaire de planche dessinée*

Surgit alors de nos discussions, l'idée d'une animation. Nous voilà tous conquis par cette dernière, alors qu'aucun de nous ne s'y connaît. C'est alors que Nadia qui a des connaissances assez poussées en montage audiovisuel, se donne comme challenge d'acquérir les connaissances requises pour rendre compte de notre projet d'installation par une vidéo d'animation, tout en restant dans le temps imparti. Quelques jours de cours à distance ont donc suffi à cette dernière, pour acquérir le minimum utile à la réalisation de ce nouveau projet.

Pour le rendu de l'UE Cinéma et Patrimoine du second semestre de leur année universitaire 2019-2020, le groupe formé par Nadia Matrak, Inès Escribano et Lionel Doyigbé a initialement prévu de réaliser une installation dénommée *La table des Ogres*. Cette installation devait être filmée pour constituer une archive audiovisuel entrant dans le patrimoine du film *Les Ogres* de Lea Fehner. Elle n'a malheureusement pu se faire, à cause de la crise sanitaire mondiale qui a conduit au confinement total et général. En lieu et place, une animation du même titre est finalement rendue. Elle rend assez bien compte de l'intention de départ et est réalisée sous la supervision et l'encadrement de M. Manuel Marin.